

Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 255

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

AVIS

Nous prévenons les lecteurs du **Pays**, ainsi que le public en général, que l'**Histoire des Franches-Montagnes**, que nous publions actuellement dans le **Pays du Dimanche**, aura un tirage à part, formant un beau volume, proprement imprimé.

Comme ce tirage sera restreint à un certain nombre d'exemplaires, les personnes qui désirent se procurer cet ouvrage, voudront bien s'adresser au plus tôt à l'éditeur, soit à l'Imprimerie de la Société typographique de Porrentruy. Prix fr. 3. — l'exemplaire.

HISTOIRE

DE LA
SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

N'ayant pu se saisir du grand bailli, ni du curé, les patriotes arrêtaient François Monnin, substitut du bailli, et frère de l'abbé de Bellelay, réfugié à Soleure. Demars le fit conduire, enchaîné à St-Brais. De suite on envoya un homme de confiance prévenir le général de Custine, à Delémont, de ce qui se passait à la Montagne. Le général donna immédiatement l'ordre de relâcher

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 13

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR
RENÉ BAZIN

La condition seule l'inquiétait. Il avait cru d'abord ne rendre qu'un service, et il avait reproché à Véronique sa générosité. A présent que l'habitude était prise de la présence de l'enfant, et qu'elle devenait une joie plus forte chaque jour, il craignait de voir apparaître le père qui se serait repenti, qui viendrait proposer d'indemniser les Audouin et réclamer son fils. Pendant les premières années, le capitaine Audouin s'était promis de demander très cher, pour frais d'entretien, si une pareille réclamation lui était adressée. A présent non. L'idée

de substituer Monnin, c'était le 19 Août 1792. La veille, Demars, avec l'aide de ses patriotes, avait résolu le sac de l'abbaye de Bellelay. A cette annonce plus de 100 hommes de la Courtine accoururent en armes à Bellelay pour repousser la force par la force et défendre le couvent. Cette attitude énergique déconcerta les patriotes. Le général de Custine fit appeler Demars et lui donna des ordres sévères pour qu'on respectât le couvent de Bellelay, combourgeois de Soleure, en déclarant que la France n'était pas en guerre avec le Prince, ni avec la neutralité helvétique. Le but de Rengguer était de forcer l'abbé de Bellelay, président des Etats de l'Evêché, de lui permettre de faire un emprunt, mais l'abbé déjoua toutes ces intrigues. Il écrivit à toutes les communes de n'avoir aucun rapport avec ce traître et de lui refuser toute autorisation d'emprunter de l'argent au nom des Etats.

L'ex-chanoine de St-Ursanne, Priqueler, beau-frère de Rengguer et l'ex-abbé Lémann arrivèrent au Noirmont chez leur ami commun, le vieux Copin, qui les hébergea assez longtemps. Priqueler, qui avait abandonné son costume ecclésiastique, affectait de porter le costume militaire français. Ce travestissement lui seyait mal et le rendait ridicule. On se moquait de ce général de la République ou de la Marianne « c'est ainsi que le peuple indigné appelait le gouvernement républicain » de France, « la Marianne ». Bientôt d'autres clubistes, d'autres vauriens arrivèrent au Noirmont, dans le but de former un centre de révolution dont l'âme était le vieux Copin. Comme la commune, ni le curé, ne pouvaient continuellement sustenter tout ce beau monde

d'une séparation lui était odieuse. Il refusait de l'accueillir, d'y faire même une allusion quand il causait avec Véronique. Il lui arrivait souvent, au contraire, de dire à demi-voix en regardant l'enfant :

— Pourquoi serais-tu venu à moi, Charlot, si ce n'est pour toujours ? Tu nous a été donné en récompense de la vie pauvre, à Véronique et à moi. Et cela doit durer autant que la pauvreté qui ne nous lâche pas. Mon Charles, je ne saurais t'exprimer combien je t'aime, maintenant !

Et la crainte qui rôde autour de nos joies s'en allait.

Charles Huber grandissait, les promenades s'allongèrent. On vit repasser, dans tous les quartiers de Toul et dans les environs immédiats de la ville, le vieux soldat farouche dont l'apparition était devenue plus rare pendant quelques années. Mais il n'était plus seul. Il avait avec lui un petit gars aux yeux bleus, ronds et rieurs, aux cheveux blonds, qui levait sa tête

républicain, cette bande de vauriens n'eurent d'autre ressource que de piller les maisons des patriotes du Prince dans les villages de la Montagne. A St-Brais, ils volèrent de l'argent, du détail et menaçaient de mettre le village à feu et à sang si les paysans n'acceptaient et ne signaient pas la constitution révolutionnaire. Un beau jour ils entrèrent chez le maréchal-ferrant du village. Ils avaient appris que cet artisan possédait de bons fusils. Ils les lui demandèrent sans le dédommager. Cela fit ils sommèrent la commune de donner à chaque homme de leur bande, 7 sols, 6 deniers pour leur journée. Les Montagnards, irrités de ces méfaits, envoyèrent des députés au général français, en résidence à Delémont, pour se plaindre des atrocités commises chez eux par les bandits de Rengguer. Les Montagnards, disaient-ils, étaient bien en mesure de les repousser, mais ces bandes révolutionnaires portaient l'uniforme français, ils craignaient en les attaquant, nuire sur leur pays la colère des Français et leur fournir un prétexte de s'immiscer dans les affaires de la Principauté. Le général, soit sincèrement, soit pour ne pas se compromettre, leur répondit que la bande de Rengguer n'avait aucun pouvoir et que lui ne soutiendrait pas ces perturbateurs. Il dépêcha incontinent des dragons au Noirmont avec l'ordre d'arrêter Rengguer et le conduire à Delémont, mais le misérable, probablement averti secrètement, avait déjà pris la fuite.

Lorsque les huit dragons arrivèrent au Noirmont, ils trouvèrent tout le peuple en armes. Les hommes, les femmes et même les enfants étaient armés de fusils, de tri-

frisée et tâchait d'épeler les affiches collés sur les murs. « Epelle, mon garçon, disait M. Audouin ; c'est du français, et je peux te conduire dans cette science-là, quoique Véronique y soit plus forte que moi. » On les entendait rire souvent ensemble, le petit comme un oiseau qui s'intimide et qui se tait vite, le grand comme un tonnerre qui roule longtemps. Ils allaient l'un près de l'autre, dans la neige de l'hiver, dans les rayées de printemps coupées d'averses, dans les jours chauds de l'été ; ils se disaient des choses enfantines et drôles qui leur venaient à l'esprit en même temps ; ils descendaient en courant les pentes des glacis ; ils avaient une préférence commune pour la promenade de la porte Mosselle, d'où ils voyaient les bateaux d'abord qui glissaient sur le canal de la Marne au Rhin, puis la rivière toute caillouteuse et sans profondeur à cet endroit, et au delà le champ de manœuvres de Dommartin, où presque toujours, perdus dans l'immensité de la terre grise, quel-